Compte rendu de la séance du 10 décembre 2020

Secrétaire(s) de la séance:

Jean-Philippe BESOMBES

Ordre du jour:

- Participation frais piscine école de LIVERNON ;
- Participation A.L.S.H REISSA;
- Travaux voirie ;
- Transport à la Demande ;
- Défibrilateur :
- Matériel informatique ;
- Site Internet SONAC :
- Informations diverses.

Délibérations du conseil:

PARTICIPATION AUX FRAIS DE PISCINE ECOLE DE LIVERNON (DE 2020 37)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'école primaire de Livernon organise un cycle piscine et demande une participation financière (entrées piscine et transports) pour les enfants de notre commune.

Elle précise que le Mairie de Livernon versera la totalité de la facture des frais afférents à cette activité et demandera le remboursement aux communes au prorata du nombre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de rembourser à la commune de Livernon les frais liés à l'activité piscine (entrées piscine et transports).

ELAGAGE DU CHEMIN DU VIC (DE 2020 38)

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis de l'entreprise Lacabane et Richard d'un montant de 1000.00€ HT, pour l'élagage du chemin du VIC. A l'unanimité, le Conseil municipal accepte cette proposition et mandate Madame le Maire pour signer tous documents à venir.

DEFIBRILATEUR (DE 2020 39)

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du projet d'acquisition d'un défibrilateur automatique qui sera placé dans le sas d'entrée principale de la salle Polyvalente. La réglementation oblige les E.R.P. à être équipé de défibrilateurs au plus tard en 2022. Après l'étude de plusieurs devis et aprés discussions, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide d'acheter un défibrilateur automatique, un boitier mural avec chauffage et alarme à la société "Médica Mat" pour un coût total de 1 380.42 € HT.
- décide de prendre un contrat de maintenance triennale auprés de la société SCHILLER, offert la 1ère année, avec forfait consommable luxe à 161 € HT par an.
- décide de faire intervenir un électricien pour exécuter les différents branchements.
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

MATERIEL INFORMATIQUE (DE 2020 40)

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'ordinateur du secrétariat de la mairie donne des signes de faiblesse, (ralentissements et blocages, mémoire saturée) et que son acquisition remonte à 2013.

Madame le Maire propose de passer à une location d'un nouvel équipement informatique. A cet effet, des devis ont été sollicités auprès du fournisseur actuel SABUT (contrat déjà existant de location du copieur).

Après discussions, le Conseil Municipal étudie les différentes possibilités et à l'unaninité, - décide de retenir la proposition financière de 115.00 € HTde location maintenance SABUT,

qui comprend la location du copieur actuellement en place d'un écran tout en un, le consommable, la maintenance, l'installation et le paramétrage.

- autorise Madame le Maire à signer les pièces nécessaires.

PARTICIPATION ALSH REISSA ANNEE 2020 (DE 2020 41)

Madame le Maire demande à ce que soit ajouté à l'ordre du jour la demande de participation ALSH REISSA pour l'année 2020.

A l'unanimité le Conseil Municipal acccepte cette proposition.

Après délibérations, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- valide la somme de 344.00€ au titre de la participation 2020.
- mandate Madame le Maire à signer tout documents à venir.

SITE Internet de SONAC :

Magali MOLAND présente un projet de site non finalisé, les idées sont bien venues.

TRANSPORT A LA DEMANDE :

Le Conseil Municipal décide de transmettre par mail aux Sonacois qui ont donné leur adresse la plaquette de transport à la demande mis en place par le Grand Figeac. Les Sonacois n'ayant pas de liaison internet seront informés par courrier.

INFORMATIONS DIVERSES:

- Plantations autour de la bâche en janvier 2021,
- Le recensement 2021 est reporté en 2022 du fait de la situation sanitaire,
- Adressage : étude en cours, devis de la Poste, environ 1800.00€ HT, en attente pour janvier,
- PLUI : réunion du conseil le 11 janvier 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h20